



Décembre 2021

SIPPR IDF : 418, rue Aristide Briand-77350 Le Mée sur Seine

Tél. : 07 87 09 97 86 – mail : sippridf@gmail.com

SITE INTERNET: <https://propriete-rurale-idf.com>

Chers Adhérents,

2021 se termine et malgré une conjoncture sanitaire compliquée, votre Syndicat a continué à œuvrer pour la défense de la propriété privée rurale.

Le 10 décembre, nous avons enfin pu tenir nos Assemblées Générales des années 2019 et 2020, certes en visio-conférence, mais cela nous a permis d'approuver les rapports moraux et financiers de ces deux années et de renouveler les membres du Conseil d'Administration (CR joints à cette lettre).

La revue de la Propriété Privée Rurale est relancée sous une formule modernisée et plus conviviale, c'est un outil important pour les propriétaires et nous vous encourageons à le faire découvrir autour de vous afin de susciter de nouvelles adhésions.

2022 sera une année électorale importante et nous devons être vigilants sur les sujets qui touchent la propriété privée rurale : Extension des pouvoirs de la SAFER, la réforme du statut du fermage, la fiscalité foncière, les contraintes environnementales...! Autant de sujets sur lesquels votre Syndicat et la Fédération Nationale devront se mobiliser pour défendre le droit de la Propriété Privée Rurale.

A l'aube de 2022, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, santé et réussite, pour vous et les vôtres, dans l'espoir de vous retrouver à l'occasion d'une Assemblée Générale studieuse et conviviale.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !!!

Appel à cotisation 2022

Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation, ressource unique et indispensable au bon fonctionnement de notre structure dont tous les administrateurs sont bénévoles.

Votre fidélité est le gage de la poursuite et du succès de nos actions. La portée de celles-ci et de nos engagements dépend du nombre d'adhérents !

Nous vous rappelons que nous vous représentons et défendons vos intérêts auprès de nombreuses instances départementales et régionales tels que la Chambre d'Agriculture, la Commission d'Orientation Agricole (CDOA), la Commission Départementale de Préservations des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), la SAFER, les tribunaux et commissions paritaires des baux ruraux, Natura 2000 etc...

De plus, l'adhésion vous permet de bénéficier d'un accès auprès de nos 3 partenaires expert, juriste et avocat et d'un tarif préférentiel à l'abonnement de la revue nationale (47€ au lieu de 78€).

Nous comptons sur votre fidélité et réactivité, à bientôt !

Nota : Pour bénéficier de l'assurance Responsabilité civile, il est indispensable de nous retourner au plus tard pour le 20 mars 2022 le bulletin d'adhésion joint complété avec les surfaces.

Fermage : L'indice national des fermages pour 2021 s'établit à 106,48 soit +1.09% par rapport à 2020

AGENDA

CA : 9 février 2022

AG 2022 au printemps

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à vos côtés, venez nous rencontrer :

- Conseils personnalisés
- Bases de données actualisées
- Confidentialité

Déclaration revenus fonciers - N'oubliez pas que la cotisation au Syndicat de la Propriété Privée Rurale est déductible de vos revenus fonciers (ligne 221 de la déclaration 2044). Reçu de cotisation envoyé en Janvier.

Indice de référence des loyers IRL : 3^e trimestre 2021 : 131,67 soit + 0,83% sur un an.